

Dammarié-lès-Lys  
Le 29 JUIN 2023

Direction Patrimoine Environnement  
Service Pôle travaux – Relations usagers  
Affaire suivie par Guillaume Matheron  
☎ 01 64 79 25 25  
✉ : [assainissement@camvs.com](mailto:assainissement@camvs.com)

25 rue des Mardelles  
77000 Livry-sur-Seine

N/REF : MNG/CC/2023 - 695

Objet : Diagnostic en assainissement de la propriété sise 25 rue des Mardelles à Livry-sur-Seine.

PJ : Rapport du diagnostiqueur

Monsieur,

DEFIM a réalisé un contrôle de conformité en assainissement de la propriété sise à l'adresse citée en objet.

À la suite de ce contrôle, il apparaît que vos installations ne sont pas conformes au règlement d'assainissement en vigueur. En effet :

- Les eaux usées et les eaux pluviales ne sont pas collectées de façon séparative jusqu'à la boîte de branchement.

Cependant, une dérogation à l'obligation de séparer les eaux usées et les eaux pluviales à l'intérieur de votre propriété vous est accordée compte-tenu de la nature du réseau public de type unitaire au droit de votre habitation.

Cette dérogation est valable dans l'état actuel du système unitaire du réseau communautaire. Toute modification de la nature du réseau public au droit de votre propriété entraînera l'annulation de cette dérogation. Pour information, aucune programmation pour une modification du réseau dans les prochaines années à venir n'est envisagée.

- Il a été constaté l'absence de boîte de branchement d'assainissement individuelle. Celle-ci doit être située de préférence sur le domaine public, en limite de propriété privée.

Cependant, une dérogation vous est accordée en raison du raccordement de vos réseaux privés sur une cheminée d'un collecteur communautaire public, ce qui assure un potentiel accès pour un hydrocurage éventuel de votre branchement.

